



HAL
open science

Le développement durable entre intériorisation de la mondialisation et renouveau territorial

Florence Gourlay

► **To cite this version:**

Florence Gourlay. Le développement durable entre intériorisation de la mondialisation et renouveau territorial. *Territoire en mouvement. Revue de Géographie et d'Aménagement*, 2008, 2006 (4), pp.65-72. hal-00489801

HAL Id: hal-00489801

<https://hal.science/hal-00489801v1>

Submitted on 7 Jun 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le développement durable entre intériorisation de la mondialisation et renouveau territorial, l'exemple lorientais

Sustainable development between awareness of globalization and territorial renewal, the example of Lorient

Florence Gourlay

Maître de conférences

Université de Bretagne-sud

florence.gourlay@univ-ubs.fr

02-97-76-52-42

Résumé

Le développement durable implique, de la part des sociétés locales, une prise de conscience et une mise en relation des enjeux économiques, sociaux et environnementaux planétaires. Il illustre ainsi une forme d'intériorisation de la mondialisation à l'échelle des territoires. Ceux-ci sont de plus en plus intégrés à des logiques de concurrence et se recomposent. Entre discours et actions, le développement durable constitue aujourd'hui un cadre de réflexion et d'organisation des projets d'aménagement. L'agglomération lorientaise, confrontée brutalement à des logiques économiques globales et à une exigence de développement local, s'efforce en réaction, depuis plusieurs années, d'intégrer les principes du développement durable dans ses démarches d'aménagement. Une nouvelle gouvernance locale, essayant notamment de favoriser la participation active des citoyens, s'établit peu à peu et renvoie plus que jamais à la difficulté de penser la complexité territoriale.

Mots-clés : mondialisation- glocalisation, projet de territoire, gouvernance, système socio-spatial lorientais, complexité

Summary

Sustainable development implies awareness from local communities and the interlinking of planetary environmental, social and economical issues. This particular example thus illustrates a kind of percolating of globalization on a local territorial scale. Territories are now part of a logic of competition and are recomposing. Caught between speeches and actions sustainable development stands today as a framework for thinking and organising planning projects. The greater Lorient had to face brutal, global economical logics and a demand for local development. It tries today to integrate the principles of sustainable development in its approaches toward planning. A new local governance is rising, which among other things tries to improve the active participation of citizens, and reminds us more than ever of the difficulty to think up territorial complexity.

Keywords: globalization- glocalization, territorial project, governance, social and spatial system of Lorient, complexity

Introduction

Une des principales leçons tirées du Sommet de la Terre organisé par l'ONU à Johannesburg en 2002 a été la participation et l'implication innovante des collectivités locales dans le

développement durable. Venant notamment témoigner de l'expérimentation d'agendas 21, les villes, les régions et leurs acteurs illustrent ainsi par leur participation massive à une réunion internationale une forme de *glocalisation* c'est-à-dire l'internalisation à l'échelle locale des enjeux planétaires de la mondialisation. En effet les enjeux économiques, sociaux et environnementaux globaux s'internalisent à l'échelle de chaque territoire et bien des acteurs locaux revendiquent aujourd'hui comme projet politique l'inscription de leur territoire dans une logique de développement durable. Ainsi, dans une perspective complexe le développement durable construit des territoires qui construisent des démarches de développement durable (Gumuchian, 2004). Mais l'étendue des expériences fait coexister des réalités pour le moins disparates. Si le message contenu dans la notion de développement durable est aujourd'hui peu discuté, les actions menées qui s'en prévalent sont souvent de portée limitée. L'instrumentalisation du développement durable et son utilisation comme produit de marketing territorial par les acteurs est malheureusement parfois une réalité. Même instrumentalisée, la démarche ne participe-t-elle pas à un changement des pratiques dans l'organisation et la gestion des territoires?

L'agglomération de Lorient offre le cas d'un territoire qui, confronté à de profondes remises en cause de son système économique et social, place le développement durable au cœur de son apprentissage de développement endogène. La situation de mutation et l'interrogation sur le repositionnement du territoire dans un environnement économique transformé associée à la présence sur le territoire d'acteurs influents dans le domaine du développement durable, ont constitué un terreau favorable à l'élaboration de démarches d'aménagement innovantes. Cependant à l'échelle du territoire lorientais, comme ailleurs, le manque de transversalité à l'intérieur des organisations du territoire, la méfiance que suscitent encore trop souvent les initiatives de démarche participative, l'incapacité intellectuelle à intégrer davantage la complexité nuancent la réalisation effective du développement durable.

1-Le développement durable ou l'internalisation de la mondialisation à l'échelle des territoires

Prendre conscience des interdépendances entre les différents secteurs de la vie quotidienne, de la vie sociale, les différents secteurs économiques mais aussi entre les différentes échelles est une des bases du développement durable. Il oblige à mettre en relation, à relier, à créer des passerelles entre le soi et les autres, entre l'ici et le lointain, entre le présent et le futur. Dans ce nouveau rapport au monde qu'il instaure, le développement durable constitue aussi une forme d'intériorisation de la mondialisation à l'échelle locale, celle du territoire, et à l'échelle la plus élémentaire, celle de l'individu.

1-1-La mondialisation, un nouveau rapport au monde

Trois phénomènes combinés dessinent les contours de ce qui est communément appelé la mondialisation : le processus historique d'internationalisation des économies, la phase économique néolibérale contemporaine, et la prise de conscience de l'unité planétaire. Le développement durable trouve sa place dans ce mouvement de conscientisation de l'interdépendance des espaces mondiaux. Dans le rapport Brundtland, l'évocation d'un possible « *sustainable development* » ne fait-elle pas référence à la prise en compte nécessaire des inégalités économiques et sociales croissantes entre le Nord et le Sud?

Tout au long du XXe siècle plusieurs faits ont participé à la construction de la prise de conscience de l'interdépendance des espaces et des milieux, à l'émergence de la Terre-patrie (Morin, 1993). L'élaboration du concept de biosphère et d'écosystème y a largement contribué. La conquête spatiale et les premiers clichés de la Terre vue de l'espace ont modifié les regards et les imaginaires collectifs sur la planète. La notion d'écodéveloppement proposée au premier sommet de la Terre de Stockholm en 1972 témoigne des premières

interrogations posées à l'échelle internationale à propos d'une croissance économique présentée sans fin dans un monde pourtant fini, bouclé, aux ressources limitées. Ainsi l'ère planétaire contemporaine est à la fois le produit de la mondialisation et producteur d'une mondialisation « matérialisée » par ailleurs par une intensification des échanges économiques et culturels.

Aujourd'hui la finitude du monde est admise et de plus en plus intériorisée par les sociétés. La notion d'empreinte environnementale qui est un indicateur parmi d'autres de l'impact des modes de vie sur les ressources naturelles se diffuse et favorise sans doute les prises de conscience. Dans ce contexte culturel contemporain une ambiguïté demeure pourtant quant à la pertinence du concept de développement durable. Le développement suggère en effet dans la culture occidentale un « toujours plus », une progression linéaire que l'idée de ressources naturelles limitées ne parvient pas à défaire (Bonnevault, 2003). Si l'on peut comprendre le débat sur les ambiguïtés du terme, de sa traduction imparfaite de l'anglais « sustainable », il nous semble par contre de façon incontestable que le développement durable traduit une forme de *glocalisation*. La volonté de gérer au mieux les mobilités, de réduire les consommations énergétiques, de favoriser les démarches HQE (Haute qualité environnementale) reflète ainsi une prise en compte d'enjeux environnementaux planétaires. Le développement durable résonne comme une forme locale d'inscription des territoires au monde. Il illustre aussi l'intériorisation de l'incertitude et du risque dans la société contemporaine.

1-2- Le développement durable, une réponse à un environnement incertain ?

L'adjonction de l'adjectif « durable » au développement suggère un processus de progression linéaire sécurisé, fiable, garanti. Ainsi l'idée d'inscrire durablement un territoire dans un modèle de développement « harmonieux » est aussi à considérer comme une forme de réponse à la prégnance de la notion du risque et de l'incertitude (Beck, 1986) dans la société contemporaine. Notre rapport au monde est aujourd'hui largement subordonné à l'intériorisation des impacts de l'action humaine sur l'environnement. Tendre vers un modèle de développement durable consisterait par conséquent à intégrer les menaces et donc les risques que fait courir le modèle de croissance et de développement actuels à nos propres vies et encore plus à celles des générations futures. Dans le rapport Brundtland, l'approche par la question du risque est d'ailleurs essentielle. Le constat réalisé est celui du danger contenu dans l'accroissement des inégalités entre le Nord et le Sud. La menace perçue est d'abord celle de l'existence d'une véritable « bombe à retardement » qui, avant d'être environnementale, est politique et sociale. Le développement durable traduit donc aussi la prise en considération systématique du risque (économique, social, naturel, technologique, terroriste...) et la poursuite d'une quête improbable : le risque zéro.

Par ailleurs, à une époque où la vitesse de mise en relation des individus et des territoires valorise l'unité de temps de l'instantané, où les stratégies économiques des entreprises se font sur le très court terme renforçant le sentiment d'incertitude et de risque économique, une démarche de durabilité paraît paradoxale ou pour le moins « décalée ». L'exigence de durabilité est confrontée sans cesse à la tyrannie de l'instant. Ainsi le temps du projet durable s'accommode mal de la demande de résultats rapides que l' élu espèrera pouvoir mettre en valeur dans le temps de la durée de son mandat électif, et encore moins celui de l'instantané de la communication et du marketing territoriaux. Durabilité/Instantanéité constitue un des nombreux antagonismes complémentaires (Morin, 2002) que produit la mondialisation en même temps qu'ils la génèrent (standardisation/différenciation, centralisation/décentralisation,...).

Dans le cas de l'agglomération de Lorient il est frappant de constater que les démarches de développement durable mises en place coïncident avec une période de fortes

mutations économiques. Celles-ci sont à relier à l'intégration des principaux acteurs économiques aux logiques économiques libérales globalisées. D'une dynamique économique locale marquée par une forte dépendance vis-à-vis de la commande d'Etat, élément relativement sécurisant malgré tout, le territoire est entré dans une ère d'incertitude que les acteurs tentent d'apprivoiser. Parmi les pistes explorées figure le développement durable.

2-Lorient et la mondialisation : le développement durable au service du nouveau territoire

L'intégration du développement durable sur le territoire correspond à l'intériorisation de la mondialisation par le système socio-spatial lorientais. Ainsi, à la mutation économique et sociale subie par le territoire en lien avec l'intégration de logiques économiques globales par les acteurs économiques majeurs du territoire, a correspondu la construction progressive d'un modèle de développement local, une recomposition territoriale, marquée par le discours du développement durable.

2-1- Le territoire lorientais : Un système socio-spatial profondément transformé

L'agglomération de Lorient, territoire entendu comme un système socio-spatial c'est-à-dire un espace social en construction, a subi depuis la fin des années 1980 de profondes remises en cause économiques et sociales. (Gourlay 2004) Presque simultanément les principaux piliers de l'économie locale se sont trouvés confrontés à une intégration des logiques économiques de la globalisation.

Dans la construction navale militaire, la Direction des Constructions Navales (DCN), principal employeur du bassin lorientais depuis deux siècles, est devenue une société à capitaux privés. D'abord transformée en société d'Etat en 2003, avec l'intégralité du capital détenu par la puissance publique, DCN est désormais entré dans le jeu du capitalisme global en s'alliant à Thalès. Dès le début des années 1990, l'établissement est encouragé à trouver des marchés à l'exportation (cf Frégates pour Taïwan, pour l'Arabie Saoudite notamment). Dans le même temps, l'effacement de la Marine du décor lorientais –la base de sous-marins a fermé en 1997 et l'Etat major de la Marine a quitté Lorient en 2001- est à relier à une autre facette de la mondialisation combinant la restructuration des armées au moment de la fin de la Guerre froide et la progression des logiques économiques libérales (économies réalisées sur les budgets de la Défense, encouragement aux programmes de coopération européens).

Dans la construction navale civile également, l'intégration du tissu des entreprises locales dans des logiques globales est marquante. Peu les centres de décision se sont éloignés du territoire. Ce sont d'abord les chantiers nantais Leroux et Lotz qui rachètent une des principales entreprises lorientaises du secteur à la fin des années 1980. Ils sont à leur tour intégrés en 1999 au groupe Alstom qui vend en 2006 sa branche construction navale au norvégien Aker Yards, qui la cède à un fonds de pension américain en 2007 ! La SBFM (Société bretonne de fonderie et de mécanique), autre grand acteur industriel local, vendue par Renault à la fin des années 1990 aux Italiens de Teksid (FIAT) est, elle aussi, intégrée aux logiques incertaines et changeantes du capitalisme contemporain. La liste pourrait être allongée. Progressivement les centres de décision dont dépend le tissu économique local se sont éloignés et les interlocuteurs sont devenus moins identifiables. En bref la prise qu'avaient les acteurs sur les événements s'est désagrégée : interlocuteurs plus éloignés mais aussi plus insaisissables. L'exemple de Teksid dont le siège se situe près de Turin l'illustre bien. La confusion qui existe sur la politique industrielle que mènera le fonds de pension nord-américain qui a racheté au début de l'année la filière construction navale d'Aker Yards est tout aussi préoccupante pour le site lorientais. Ainsi, les transformations majeures du système économique local ont plongé le territoire et ses acteurs dans de nouvelles logiques qui le confrontent à une réalité sociale nouvelle. La mondialisation qui s'est internalisée dans le territoire lorientais se traduit très concrètement par une réorganisation du marché du travail.

De son côté, la filière pêche a sans doute été le premier secteur à entrer dès les années 1970 dans une logique mondialisée : règlement international des zones de pêche, politique commune des pêches à l'échelle européenne, réorganisation des flottilles industrielles avec le système des bases avancées. En 1995, le groupe Intermarché et sa logique intégratrice investissent sur le port de pêche en rachetant un armement industriel et en développant son activité de transformation. Par ailleurs au même moment le premier armement local, Jégo-Quéré, est racheté par la première multinationale du secteur, Pescanova.

Ainsi entre 1990 et 1999 ce sont plus de 5000 emplois perdus sur le bassin lorientais. Pourtant dans le même temps, le bassin présentait un solde d'emplois légèrement positif. Une transformation économique s'est donc produite avec notamment une tertiairisation de l'économie, un rôle moins voyant mais décisif joué par les petites et moyennes entreprises. Cela se perçoit à travers un changement social profond. L'image d'un territoire lorientais revendicatif, coutumier de conflits sociaux souvent vigoureux (pêcheurs, dockers, ouvriers de l'arsenal et de la navale, ouvriers métallurgistes de la SBFM) est aujourd'hui largement recomposée.

2-2- Le développement durable pour rebondir

Historiquement le territoire lorientais, comme d'autres, a privilégié une approche sectorielle des problématiques d'aménagement, parmi lesquelles l'environnement apparaissait comme un champ d'action parmi d'autres. Dès la fin des années 1970, la ville s'est engagée dans une politique d'économie d'énergie et d'eau. Puis la mise en place d'un plan de déplacements urbains et d'un plan d'environnement dans les années 1980 ont constitué un pas supplémentaire. La décennie 1990 est celle de l'apprentissage du développement local, de la construction intercommunale, pour un territoire confronté à de brutales mutations économiques et sociales. En devenant la première collectivité territoriale bretonne à s'inscrire dans une démarche « agenda 21 », l'affichage de la démarche durable constitue à l'aube de l'an 2000 un axe majeur de la politique territoriale.

Lorsqu'on analyse les prémices d'une démarche innovante sur les questions environnementales et plus largement du développement durable sur le territoire lorientais, il est troublant de constater localement une concentration d'acteurs importants de l'écologie politique bretonne. Ainsi des associations très impliquées à différentes échelles (régionales, nationales, internationales) sont présentes sur le territoire et vont influencer dans la politique locale. C'est le cas des deux associations aujourd'hui largement reconnues dans la démarche de développement durable sur le territoire lorientais : Le Crisla (Centre de réflexion, d'information et de solidarité avec les peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine) et « Nature et Culture ». Elles sont toutes deux membres et animatrices de puissants réseaux associatifs autour du développement durable (Ritimo, réseau Cohérence).

Après la sécheresse de 1976, des militants lorientais de l'association « Eaux et rivières », comme Jean-Claude Pierre (également à l'origine de l'association « Nature et Culture »), encouragent la municipalité à opter pour un programme d'économies d'énergies et d'eau plutôt que de cautionner implicitement des projets démesurés de barrages sur les rivières bretonnes. Grâce à ce programme la municipalité de Lorient a divisé par deux sa consommation d'électricité et d'eau en 20 ans alors que pourtant, dans le même temps, le parc immobilier de la ville a augmenté. D'une approche purement « énergétique », le programme se poursuit en intégrant les autres dimensions du développement durable. Ainsi une chaudière municipale à bois, la plus grande de l'ouest, alimente le théâtre et le centre aquatique (dont l'eau est traitée à l'ozone). Mais ce mode de chauffage est aussi un moyen de mettre en valeur une filière bois de proximité. La dimension sociale est essentielle puisque 25% du bois combustible est fourni par les compagnons d'Emmaüs. D'un aspect économique et sectoriel, la politique énergétique de la ville est davantage aujourd'hui présentée « durablement », de façon intégrée, d'autant plus qu'elle s'articule avec de nouvelles actions. En effet, en 2000,

fruit d'une démarche participative associant les collectivités locales, les services de l'Etat, les associations, au total 28 partenaires, une Charte pour l'environnement et le développement durable du Pays de Lorient est signée¹. Dans ce cadre, deux missions importantes d'information et de sensibilisation sur le développement durable sont confiées au Crisla et à « Nature et culture ». L'une est chargée de la mise en place d'un centre de ressources et de documentation, l'autre de l'organisation d'un forum participant ainsi à l'imprégnation de la démarche auprès des habitants. La fréquentation et la couverture médiatique du dernier forum organisé en mars 2007 démontrent d'ailleurs la progression de l'idée et de la pratique du développement durable auprès de la population locale. Ce sont 10500 visiteurs, soit un peu plus d'1 habitant de l'agglomération sur 20, qui ont ainsi fréquenté la dernière édition.

L'ensemble des 43 actions s'articulent autour de quatre enjeux: Préserver les ressources naturelles et valoriser le capital identitaire et structurant « mer-rade-vallées », poursuivre la reconquête de la qualité de l'eau et encourager les pratiques respectueuses de l'environnement, contribuer à la lutte contre l'effet de serre et les dérèglements climatiques, tout en améliorant la qualité du cadre de vie, favoriser la gouvernance et renforcer la dynamique de développement durable du territoire. Ces différents axes montrent bien cependant qu'au centre de la démarche l'approche environnementale du développement durable est favorisée. Mais le processus lent et complexe de changement d'approche, de recherche de transversalité est en marche.

2-3 Une démarche qui innerve les projets et les organisations du territoire

La problématique du développement durable imprègne aujourd'hui les projets du territoire : Charte pour l'environnement et le développement durable mais aussi Charte de pays, SCoT, démarche GIZC (gestion intégrée des zones côtières) en cours. L'apprentissage est long et progressif, mais l'omniprésence du développement durable dans les discours et les démarches contribue aussi à le construire et à l'imposer. (Lussault, 2007) Le dernier avis produit par le conseil de développement du pays de Lorient « ville, port, rade et développement durable » en témoigne. La rade de Lorient est un espace complexe où s'interpénètrent les problématiques économiques, sociales et environnementales de la terre et de la mer. Objet d'étude et objet d'application de la démarche du développement durable, la rade y est présentée comme le cœur d'une agglomération, d'un pays maritime, « *le trait d'union entre le local et le global* » en étant « (...) *l'expression à Lorient de la complexité dans laquelle l'activité humaine est entrée au XXIe siècle* ». Les travaux du conseil de développement traduisent l'expression d'une progression de l'intériorisation de la mondialisation à l'échelle du territoire. La volonté d'éclairer la complexité des interactions entre le territoire local et les enjeux globaux affleure à toutes les pages du document. Il y est bien sûr question du devenir du port de commerce et de sa zone industralo-urbaine, du port de pêche, qui ne peut s'envisager, dans un cas comme dans l'autre, sans une ouverture et une prise en compte de contextes globalisés. Mais il est aussi question du lien territorial que constitue l'espace de la rade, le ciment qu'elle constitue pour l'identité du territoire. Au fur et à mesure de ses travaux, le conseil de développement, dans lequel on retrouve encore une fois parmi ses membres actifs certains acteurs des associations déjà citées, tente de sensibiliser les élus sur la nécessité de relier les enjeux, depuis l'échelle locale toujours en résonance avec l'échelon global. Difficile de percevoir la réception de ce genre de travail et la façon dont il résonne dans les décisions des politiques, mais il participe à créer les conditions d'émergence au sein du système socio-spatial lorientais d'une approche complexe du développement durable. Précisément, pour autant que l'existence de structures et d'actions innovantes soient intéressantes à relever, explorer les éléments qui témoignent de l'évolution culturelle qui tend à moins séparer pour mieux relier les enjeux, les représentations et les logiques d'acteurs, est

¹ A consulter : www.caplorient.com

déterminant. Là réside la principale difficulté afférente au développement durable : affronter la complexité des territoires et de leurs acteurs.

3-Territoire et démarche de développement durable : le défi de la complexité

3-1- relier les enjeux

Intrinsèquement le développement durable constitue un défi intellectuel dans la mesure où il oblige à créer de la transversalité et pas « simplement » de l'interdisciplinarité. Il ne suffit pas seulement de casser les cloisonnements disciplinaires dans les raisonnements, l'enjeu intellectuel est de réussir à relier, à penser ensemble, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Cela constitue un réel défi intellectuel et culturel. Dans ce contexte, les mises en pratique de politiques de développement durable par les territoires reflètent-elles ou non la révolution culturelle de la complexité nécessaire dans la société contemporaine ? L'exigence de pensée complexe demeure une limite difficile à dépasser. On comprend dès lors la trop fréquente limitation du développement durable à l'approche environnementale. C'est là une posture plutôt confortable. Certes il est ardu de changer les comportements des citoyens consommateurs dans le domaine du tri des déchets, du choix de modes de déplacements doux, d'économies d'énergies. Cependant l'objectif est identifié, énoncé et le moyen d'action connu. Ce n'est pas pour autant que le changement comportemental effectif est facile et rapide mais la conduite à tenir est claire. Par contre relier les enjeux environnementaux avec les questions économiques et surtout sociales s'avère beaucoup plus délicat. Lorsque l'on s'y aventure, il n'est pas rare d'être confronté à des mouvements de contestation que l'on pourra taxer, selon son positionnement politique et sa perception, de *nimbystes* (sous-entendus égoïstes défenseurs d'intérêts particuliers) ou de citoyens (c'est-à-dire généreux et solidaires). La bataille qui se déroule actuellement au large de Lorient entre Groix et Quiberon est, à ce titre, tout à fait révélatrice. Une forte mobilisation citoyenne combat un projet d'extraction de sables porté par le groupe cimentier Lafarge² au prétexte de la menace de perturbation de milieu côtier. Pourtant la demande en sable ne cesse de croître dans un département en croissance démographique et touristique. Ainsi les maires mobilisés contre le projet d'extraction sont-ils prêts à mener la politique d'aménagement en cohérence avec leur engagement à savoir diminuer le nombre de permis de construire sur leur territoire, ce qui veut dire aussi en partie assumer la difficulté des jeunes ménages à se loger devant l'augmentation démentielle des prix de l'immobilier ? La mise en relation des problématiques d'aménagement est décisive, elle est la base même d'une politique de développement durable effective.

Ainsi il ne suffit plus seulement d'initier une démarche de construction d'un projet durable du territoire. Etant donné le nombre de collectivités engagées aujourd'hui dans une telle logique, on peut conclure à la progression de la démarche. Par contre les difficultés persistent lorsqu'il s'agit de mettre en application les actions décidées dans le cadre d'un Agenda 21 local. Les difficultés sont peut-être plus méthodologiques qu'idéologiques. En effet la volonté d'action de la part des décideurs et l'acceptation des objectifs de la part des acteurs, si tant est qu'elle soit véritablement acquise, ne signifient pas automatiquement la pertinence des moyens et de la méthode pour les mettre en œuvre. L'enjeu est aussi méthodologique. Comme le rappelle Ascher à propos des problématiques urbaines, un passage est à favoriser entre un intérêt général substantiel et un intérêt général procédural, c'est-à-dire que la légitimité d'un projet de développement durable réside tout à la fois dans ses résultats que dans les étapes et les méthodes qui ont été suivies pour y parvenir. (Ascher, 2001) Cette fameuse participation, quatrième pilier du développement durable, mérite une réinvention de la chose publique. De

² Lafarge qui par ailleurs met depuis plusieurs années la promotion de développement durable au cœur de sa communication d'entreprise

la même façon que c'est en partie dans des innovations technologiques que se trouve sans doute la réponse à certains problèmes environnementaux (la question énergétique par exemple), c'est aussi par une innovation politique et démocratique que la démarche durable s'établira. Il reste à inventer les règles démocratiques d'une société globale, c'est-à-dire celles qui permettent de mettre en résonance les actions d'un « ici et maintenant » avec celles d'un « là-bas et/ou demain ».

3-2- Les ambiguïtés de la participation autour du projet durable

Beaucoup de choses ont déjà été dites sur la démocratie participative décrite comme le quatrième pilier du développement durable. Trois grandes séries de questions se posent à ce sujet. La participation des citoyens est-elle voulue et favorisée? Est-elle organisée de façon satisfaisante c'est-à-dire de manière à libérer l'expression ? Comment est-elle intégrée dans la décision ?

S'il faut saluer les efforts menés localement pour favoriser la parole publique, la question sur la façon dont elle est recueillie et utilisée est moins ouvertement posée. La forme prise par les conseils de développement est intéressante. Mais elle est aussi le fruit d'une atmosphère locale. Les instances formelles de la concertation existent à plusieurs échelles sur le territoire lorientais : ateliers urbains, conseils de quartiers, conseil de développement de pays, forums, comités de pilotage (que ce soit celui de la charte d'environnement, des actions Natura 2000..). Ces lieux de participation ont le mérite d'être peu standardisés et de permettre *a priori* audace et initiative. La loi Voynet de 1999 qui établit les conseils de développement de pays laisse ainsi une grande liberté aux acteurs locaux pour les mettre en place et c'est heureux. De plus, les conseils de quartiers que rend obligatoires la loi sur la démocratie de proximité³ dans les villes de plus de 50 000 habitants n'empêche pas des collectivités plus petites de les mettre en place, ce qui est le cas de la ville de Lanester (23000 habitants) dans l'agglomération de Lorient. Les lieux, mêmes imparfaits, pour susciter la participation existent donc. Reste à les faire vivre. La complexité de la démarche participative demande de l'innovation et de l'ajustement permanents. Sans doute par peur du conflit les élus laissent difficilement le champ ouvert au débat public comme si l'absence d'un consensus affiché rendait immanquablement toute démarche illégitime. Tel n'est pourtant pas le cas. Au contraire la reconnaissance des différentes opinions participe à l'action collective. Le désaccord est vécu comme un mal, alors qu'il est plus productif et bien plus important à entendre qu'un unisson de façade. La participation ne se décrète pas, elle ne s'établit pas non plus « mécaniquement » dans un fonctionnement donné à l'avance. Elle est dépendante d'une atmosphère sociale, politique, bref culturelle, locale. La participation ne va pas de soi. Qui prend la parole ? quels acteurs, quels citoyens ? Ceux qui sont légitimes, représentatifs, ou ceux qui ont les moyens matériels et intellectuels de le faire ?

Si le développement durable suggère un nouveau rapport au monde et à la globalisation des enjeux contemporains, la participation doit pouvoir dépasser la simple expression d'intérêts particuliers. (Ferrier, 1998) Une fois encore la complexité de la démarche durable s'illustre bien ici : c'est en sollicitant le citoyen sur des questions directement relié à son territoire et à ses préoccupations quotidiennes qu'il est amené à prendre en considération des problématiques plus globales et systémiques. En ce sens la réflexion « rade » aux résonances locales et globales est décisive. En d'autres termes c'est en aménageant des territoires harmonieux que l'on peut espérer participer à une harmonie plus globale des rapports entre la nature et la culture. (Roux, 2002) Il y a là l'illustration du principe hologrammatique que suggère une approche complexe. Le monde est dans chaque territoire, chaque territoire est un monde.

³ Loi du 27 février 2002

3-3- Repenser les organisations sur le territoire

Tant que les fonctionnements à l'intérieur des organisations des collectivités locales resteront cloisonnés aucune prise en compte complexe qu'exige la logique du développement durable ne pourra être effective. En ce sens le défi de la complexité posé par le développement durable est d'une ampleur considérable parce qu'il demande une conversion des esprits que doit accompagner une reconfiguration des aspects opérationnels des organisations.

Décloisonner les approches, cela se fait dans les têtes et dans les organigrammes. Il faut réussir le décloisonnement du fonctionnement des organisations au titre desquelles les acteurs du territoire agissent, mais aussi les relations inter-organisation du territoire, voilà un problème posé par la mise en place du développement durable. Mais une démarche durable correspond précisément à accepter de poser des questions plus qu'à appliquer des recettes miracles qui n'existent pas d'ailleurs. (Smouts, 2005)

Chaque territoire entendu comme un système socio-spatial, c'est-à-dire une organisation complexe, invente ses solutions. Celles-ci combinent inmanquablement ses singularités et son inscription au monde. Dans le mode de coopération, de coordination entre les acteurs sur un territoire, l'agglomération lorientaise doit encore oser, innover pour construire une *habitabilité* durable du territoire.

Conclusion

L'exemple de l'agglomération de Lorient est celui d'un territoire qui, confronté à l'intégration des logiques économiques et sociales globalisées, recompose son inscription au monde en intériorisant progressivement les principes du développement durable. Dans le contexte d'une mise en relation physique, virtuelle et culturelle des espaces les uns par rapport aux autres, le monde est dans chaque territoire et chaque territoire contient le monde. Le développement durable, en privilégiant une approche globale et intégrée, une vision systémique, permet d'approcher la complexité du monde. C'est dans ce contexte que l'agglomération de Lorient doit continuer à explorer les pistes chaotiques menant à l'émergence d'un territoire durable dans un monde incertain.

Bibliographie

- Ascher F., *Les nouveaux principes de l'urbanisme*, Editions de l'Aube, 2003, 304p.
Beck U., *La société du risque*, Flammarion, 2003, 522p.
Bonnevault S., *Développement insoutenable*, Editions du croquant, 2003, 256p.
Dollfus O., *La mondialisation*, Presses de Sciences Po, 1997, 166p.
Ferrier J-P., *Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires*, Ed. Payot Lausanne, 1998, 251p.
Gumuchian H, Grasset E., Lajarge R., Roux E., *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, 2003, 186p.
Gourlay F., *Lorient, une ville dans la mondialisation*, PUR, 2004, 289p.
Lussault M., *L'homme spatial*, Seuil, 2007, 361p.
Morin E. Kern A-B., *Terre-Patrie*, Seuil, 1993, 220p.
Roux M., *Inventer un nouvel art d'habiter*, L'Harmattan, 2002, 208p.
Smouts M.C, *Le développement durable, les termes du débat*, Dalloz, 2005, 289p.